

FAIRE CROÎTRE LE SUCCÈS

Le supplément de la maternelle et du jardin d'enfants

ÉVALUATION ET
COMMUNICATION DU
RENDEMENT DANS LES
ÉCOLES DE L'ONTARIO

2016



La Fonction publique de l'Ontario s'efforce de faire preuve de leadership quant à l'accessibilité. Notre objectif est de nous assurer que tous les employés du gouvernement de l'Ontario et tous les membres du public que nous servons ont accès à tous les services, produits et installations du gouvernement. Ce document, ou l'information qu'il contient, est offert en formats substitués sur demande. Veuillez nous faire part de toute demande de format substitut en appelant ServiceOntario au 1 800 668-9938 (ATS : 1 800 268-7095).

Table des matières

Introduction	3
Principes directeurs de l'évaluation et de la communication du rendement	4
Politique	4
Contexte	5
Évaluation au service de l'apprentissage et en tant qu'apprentissage	6
Politique	6
Contexte	7
Constater et identifier l'apprentissage : le lien avec les résultats d'apprentissage et les critères d'évaluation	7
Suscite des preuves d'apprentissage	8
Fournir une rétroaction descriptive	8
Développer chez l'enfant des habiletés à s'autoévaluer et à évaluer ses pairs	8
Développer des habiletés à se fixer des objectifs d'apprentissage personnels	9
Développer des habiletés d'autorégulation	9
Évaluation	10
Politique	10
Manifestation de la progression dans l'apprentissage	11
Contexte	11
Communiquer l'information sur l'apprentissage de l'enfant	12
Politique	12
Contexte	13
Caractéristiques des gabarits du relevé des apprentissages	14
Versions des gabarits	14
Remplir les gabarits	14
Appui en français	15

An equivalent publication is available in English under the title: Growing Success – The Kindergarten Addendum: Assessment, Evaluation, and Reporting in Ontario Schools, 2016.

Cette publication est affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation au www.ontario.ca/education.

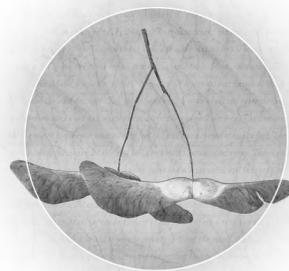
Enfants ayant des besoins particuliers	16
PEI avec adaptations seulement	16
PEI avec attentes modifiées	16
PEI avec attentes différentes	16
Relevé de notes de l'Ontario	16
Annexe : Gabarits du relevé des apprentissages	17
<i>Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales – Écoles publiques</i>	18
<i>Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales – Écoles catholiques</i>	20
<i>Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants – Écoles publiques</i>	22
<i>Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants – Écoles catholiques</i>	26
Bibliographie	30

Introduction

Le présent document décrit la politique pour l'évaluation et la communication du rendement à la maternelle et au jardin d'enfants et fait ressortir les liens existants entre celle-ci et celle de la 1^{re} à la 12^e année, telle que décrite dans *Faire croire le succès : évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario* (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2010). Le présent document sert de supplément à *Faire croître le succès*. La politique énoncée dans *Faire croître le succès – Le supplément de la maternelle et du jardin d'enfants* entrera en vigueur dans les écoles de l'Ontario en septembre 2016.

La politique d'évaluation et de communication du rendement à la maternelle et au jardin d'enfants appuie la teneur, la philosophie et les objectifs énoncés dans le *Programme de la maternelle et du jardin d'enfants, 2016*, lequel est axé sur le jeu et l'enquête et est adapté aux différents stades de développement des jeunes enfants. L'évaluation et l'enseignement sont menés en parallèle et font partie intégrante de l'apprentissage à la maternelle et au jardin d'enfants. La politique en matière d'évaluation et de communication du rendement part du principe que les enfants sont « des personnes compétentes, capables de réflexion complexe, imbues de curiosité et ayant énormément de potentiel » (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2013, p. 8). La politique reconnaît que les enfants entrent à la maternelle et au jardin d'enfants à différents stades de développement personnel et avec des expériences et des antécédents variés, et qu'ils quittent en démontrant différents niveaux de progrès et d'apprentissage par rapport aux attentes.

Principes directeurs de l'évaluation et de la communication du rendement



POLITIQUE

Les huit principes directeurs qui s'appliquent à l'évaluation et à la communication du rendement de la 1^{re} à la 12^e année s'appliquent aussi à la maternelle et au jardin d'enfants. Ces principes favorisent le développement de l'enfant qui devient autonome, participe et est capable de prendre part aux pratiques d'évaluation.

Les huit principes directeurs

Afin d'assurer la validité et la fidélité des évaluations et de la communication du rendement et de favoriser l'amélioration de l'apprentissage pour tous les élèves, l'enseignante ou l'enseignant doit utiliser des pratiques qui :

- sont justes, transparentes et équitables pour tous les élèves;
- tiennent compte de tous les élèves y compris ceux ayant des besoins particuliers, ceux qui sont inscrits au programme d'actualisation linguistique en français ou au programme d'appui aux nouveaux arrivants*, de même que les élèves des communautés des Premières nations, Métis et Inuits;
- sont planifiées en fonction des attentes du curriculum, des résultats d'apprentissage poursuivis et tiennent compte, dans la mesure du possible, des champs d'intérêt, des préférences en matière d'apprentissage, des besoins et du vécu de tous les élèves;
- amènent l'élève à utiliser la langue française et à s'approprier la culture francophone pour consolider son identité;
- sont communiquées clairement à l'élève et à ses parents au début du cours ou de l'année scolaire et à tout autre moment approprié;
- sont diversifiées, continues, échelonnées sur une période déterminée et conçues afin de donner à l'élève de nombreuses possibilités de démontrer l'étendue de son apprentissage;
- fournissent à chaque élève des rétroactions descriptives continues, claires, spécifiques, signifiantes et ponctuelles afin de l'aider à s'améliorer;
- développent la capacité de l'élève à s'autoévaluer, à se fixer des objectifs d'apprentissage personnels et à déterminer les prochaines étapes.

Tirés de *Faire croître le succès* (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2010, p. 6)

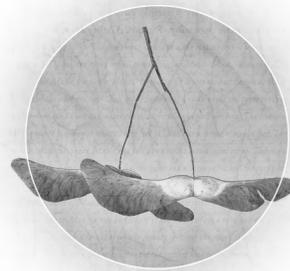
*Le programme d'actualisation linguistique en français et le programme d'appui aux nouveaux arrivants ne sont pas offerts à la maternelle et au jardin d'enfants. Le programme de la maternelle et du jardin d'enfants prévoit un appui en français pour les enfants qui en ont besoin.

L'évaluation et la communication du rendement peuvent exercer, lorsqu'elles respectent ces principes, une influence positive et profonde sur l'apprentissage de l'enfant, sa motivation à apprendre et la manière dont il perçoit ses propres capacités d'apprentissage.

CONTEXTE

Les principes directeurs exigent que les pratiques d'évaluation permettent aux enseignantes et enseignants ainsi qu'aux éducatrices et éducateurs de la petite enfance d'adapter l'enseignement afin de répondre aux besoins de chaque enfant (évaluation *au service de* l'apprentissage); d'offrir de la rétroaction et de mettre en œuvre des stratégies qui aident l'enfant à s'autoévaluer et qui l'incitent ainsi à participer au processus d'apprentissage (évaluation *en tant qu'*apprentissage); et d'évaluer la progression des apprentissages de l'enfant dans le but de communiquer le rendement (évaluation *de* l'apprentissage). Afin d'assurer que les pratiques d'évaluation et de communication du rendement répondent à ces critères, l'équipe pédagogique de la maternelle et du jardin d'enfants développe et maintient des relations avec l'enfant et sa famille qui reposent sur la collaboration, la complémentarité et la réciprocité.

Évaluation *au service de* l'apprentissage *et en tant* *qu'apprentissage*



POLITIQUE

L'évaluation est un processus visant à recueillir et à interpréter des renseignements qui reflètent avec exactitude l'apprentissage de l'enfant en fonction des compétences et des habiletés énoncées dans les attentes du *Programme de la maternelle et du jardin d'enfants, 2016*. Le but premier de toute évaluation est d'améliorer l'apprentissage pour aider l'enfant à devenir une apprenante ou un apprenant autonome capable d'autorégulation.

L'équipe pédagogique entreprend l'évaluation *au service de* l'apprentissage alors qu'elle observe et documente concrètement l'apprentissage de l'enfant (par le processus de la « documentation pédagogique »)¹ et lui fournit une rétroaction descriptive qui vise à lui permettre de s'améliorer dans sa zone proximale de développement. En utilisant des pratiques d'évaluation *en tant qu'apprentissage*, l'équipe pédagogique permet à l'enfant de développer sa capacité de devenir une apprenante ou un apprenant assuré et autonome qui établit ses objectifs d'apprentissage personnels, suit sa progression et détermine les prochaines étapes, en plus de réfléchir sur son raisonnement et son apprentissage.

Dans le contexte de l'évaluation *au service de* l'apprentissage et l'évaluation *en tant qu'apprentissage*, l'enfant est encouragé à prendre en main son apprentissage avec l'aide de ses parents² et de concert avec l'équipe pédagogique.

1. Le processus de la documentation pédagogique, examiné en détail dans le programme de la maternelle et du jardin d'enfants, comprend la collecte de données continue et l'analyse, avec la participation de l'enfant et des parents, de nombreuses preuves du raisonnement et de l'apprentissage de l'enfant (sous forme de notes d'observation, photographies, vidéos et productions de l'enfant) dans le but d'appuyer et d'enrichir l'apprentissage de l'enfant en tenant compte de son développement personnel et de sa façon de réfléchir et d'apprendre.

2. Dans le présent document, le terme *parents* désigne le père, la mère, le tuteur ou la tutrice et peut inclure un fournisseur de soins ou un membre de la famille proche, ou un gardien ou une gardienne ayant la responsabilité parentale de l'enfant.

CONTEXTE

Les stratégies que l'équipe pédagogique utilise pour appuyer l'évaluation *au service de l'apprentissage* et l'évaluation *en tant qu'apprentissage* comprennent :

Constater et identifier l'apprentissage : le lien avec les résultats d'apprentissage et les critères d'évaluation

Tel qu'indiqué au chapitre 5 de *Faire croître le succès* (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2010) portant sur l'évaluation *au service de l'apprentissage* et *en tant qu'apprentissage*, le personnel enseignant et les élèves développent une vision commune des *résultats d'apprentissage* – ce qui doit être appris – et des *critères d'évaluation* – ce qui est requis pour satisfaire aux résultats d'apprentissage (p. 41-42). À la maternelle et au jardin d'enfants, l'équipe pédagogique et l'enfant établissent également une vision commune de ce qui est appris, de l'endroit où l'enfant se situe dans son apprentissage et de ses prochaines étapes. L'enfant apprend à comprendre ce à quoi la progression de son apprentissage ressemble. La stratégie de « constater et identifier l'apprentissage » utilisée à la maternelle et au jardin d'enfants établit un lien avec les résultats d'apprentissage et les critères d'évaluation.

Lorsque l'équipe pédagogique s'engage auprès de l'enfant dans l'apprentissage par le jeu et par l'enquête, fournit de la rétroaction descriptive et examine la documentation pédagogique sur l'apprentissage de l'enfant avec lui, elle se conforme à « constater et identifier l'apprentissage » pour définir ce que l'enfant fait (*p. ex.*, « *Je vois que tu enfiles tes perles dans un ordre de couleur qui se répète. On appelle ça créer une suite.* »). L'équipe pédagogique propose une formulation qui permet à l'enfant de décrire son apprentissage. Elle rend le raisonnement et l'apprentissage de l'enfant « visibles » à ses yeux. À la maternelle et au jardin d'enfants, la stratégie de « constater et identifier l'apprentissage » facilite le partage des résultats d'apprentissage et des critères d'évaluation avec l'enfant.

L'équipe pédagogique s'inspire de sa connaissance des attentes et des compréhensions conceptuelles énoncées dans le programme de la maternelle et du jardin d'enfants pour donner lieu aux résultats d'apprentissage qu'elle partage avec l'enfant. À la maternelle et au jardin d'enfants, les résultats d'apprentissage sont formulés en utilisant des termes et un langage que l'enfant comprend, par exemple, « *Je découvre des régularités.* » Les résultats d'apprentissage ainsi formulés permettent à l'enfant de réfléchir à son apprentissage et de commencer à l'orienter. Les critères d'évaluation décrivent clairement ce qui est requis pour satisfaire aux résultats d'apprentissage, par exemple, « *Je trouve une suite. Je décris la suite. J'identifie le motif. Je prolonge la suite.* » Les résultats d'apprentissage utilisés en lien avec les critères d'évaluation aident à rendre l'apprentissage « visible » à l'enfant pour qu'il concentre ses efforts d'apprentissage et commence à prendre des décisions quant à son apprentissage.

Constater et identifier l'apprentissage, en relation avec les résultats d'apprentissage et les critères d'évaluation, est une façon pour l'équipe pédagogique de dresser un tableau pour que l'enfant visualise ce qu'il apprend et comment il l'apprend, et de l'aider à progresser, peu importe son niveau de développement. En participant à diverses situations d'apprentissage et en y réfléchissant, l'enfant développe et approfondit sa compréhension de ce à quoi ressemblent ses apprentissages et en quoi peuvent consister les prochaines étapes de son apprentissage. Avec l'appui de l'équipe pédagogique, l'enfant peut commencer à « constater et identifier l'apprentissage » et, de ce fait, contribuer à son apprentissage et à celui de ses pairs.

Susciter des preuves d'apprentissage

L'équipe pédagogique rassemble des preuves d'apprentissage par l'entremise d'observations, de conversations et de manifestations d'apprentissage. *Documenter les preuves d'apprentissage* est l'aspect le plus important de l'évaluation à la maternelle et au jardin d'enfants et fait effectivement partie intégrante de toutes les approches d'évaluation. Lorsque l'équipe pédagogique examine la documentation avec l'enfant, elle a l'occasion d'identifier et de coconstruire l'apprentissage avec lui. Au fur et à mesure que la documentation s'accumule et alors que l'équipe pédagogique et l'enfant y réfléchissent quotidiennement, l'enfant se met à intérioriser l'apprentissage et à l'appliquer à d'autres contextes. L'équipe pédagogique analyse la documentation afin d'établir la progression de l'enfant par rapport aux compétences et aux habiletés énoncées dans les attentes du *Programme de la maternelle et du jardin d'enfants*, 2016.

Fournir une rétroaction descriptive

L'équipe pédagogique fournit à l'enfant une rétroaction descriptive qui l'aide à comprendre ce qu'il apprend et qui le guide vers les prochaines étapes de son apprentissage. Plus fréquentes sont les occasions pour l'enfant de *constater et identifier l'apprentissage* et de prendre part à la rétroaction descriptive, plus l'enfant a la possibilité de manifester sa progression dans l'apprentissage. La rétroaction descriptive encourage l'enfant à améliorer son apprentissage et à progresser. Elle l'initie également au langage de l'évaluation et lui donne les habiletés nécessaires pour s'autoévaluer et pour évaluer ses pairs.

Développer chez l'enfant des habiletés à s'autoévaluer et à évaluer ses pairs

Lorsque l'apprentissage tient compte des idées et des intérêts de l'enfant, celui-ci a davantage tendance à participer à son apprentissage et à se l'approprier. L'enfant peut contribuer à son évaluation en partageant ses réflexions sur la documentation. L'enfant peut aussi reconnaître où et comment son apprentissage et celui de ses pairs respectent les résultats d'apprentissage. Grâce à l'appui progressif de l'équipe pédagogique, l'enfant peut commencer à réfléchir à son apprentissage et à celui de ses pairs, et mesurer sa progression vers ses objectifs d'apprentissage personnels.

Développer des habiletés à se fixer des objectifs d'apprentissage personnels

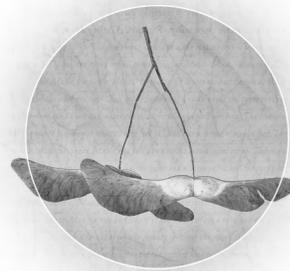
Le jeune enfant apprend à devenir une apprenante ou un apprenant autonome. L'équipe pédagogique favorise le développement des habiletés de l'enfant à s'autoévaluer en lui offrant un appui et en déléguant graduellement à l'enfant la responsabilité de son apprentissage, dans sa zone proximale de développement. Grâce à cet appui, l'enfant apprend à reconnaître de lui-même ce qu'il doit faire pour faire progresser son apprentissage.

En amenant l'enfant de la maternelle et du jardin d'enfants à *constater et identifier l'apprentissage*, en le guidant par la rétroaction descriptive et en l'aidant à développer ses propres habiletés à s'autoévaluer, l'équipe pédagogique l'habilite à devenir une apprenante ou un apprenant autonome et capable d'autorégulation tout au long de la vie.

Développer des habiletés d'autorégulation

Le programme de la maternelle et du jardin d'enfants porte une attention particulière au développement des habiletés d'autorégulation de l'enfant. Ces habiletés sont essentielles à sa capacité d'apprendre ainsi que de réfléchir à son apprentissage et de l'évaluer. Les composantes complexes de l'autorégulation jouent un rôle déterminant dans le développement des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail qui appuie l'apprentissage des élèves de la 1^{re} à la 12^e année, telle que l'habileté de concevoir et de mettre de l'avant un plan, de gérer son temps, de se fixer des objectifs d'apprentissage personnels et d'en suivre la progression, tout en ayant conscience de ses points forts, besoins et intérêts. À la maternelle et au jardin d'enfants, l'autorégulation est intégrée aux attentes d'apprentissage et est évaluée avec celles-ci.

Évaluation



POLITIQUE

L'évaluation suppose l'analyse et l'interprétation des preuves d'apprentissage pour déterminer la progression et l'apprentissage de l'enfant par rapport aux attentes énoncées dans le *Programme de la maternelle et du jardin d'enfants, 2016*. Les attentes sont reliées aux quatre domaines suivants : appartenance et contribution; autorégulation et bien-être; manifestation des apprentissages en littératie et en mathématiques; et, résolution de problèmes et innovation.

Les attentes sont des énoncés d'ordre général, alors que les contenus d'apprentissage sont des énoncés qui précisent les éléments ou la portée des compétences et habiletés sous-jacentes aux attentes. Le progrès et l'apprentissage de l'enfant par rapport aux attentes sont évalués, pour chaque domaine, selon les *contenus d'apprentissage* qui s'y rattachent. Tous les contenus d'apprentissage doivent être traités dans le programme d'enseignement. L'équipe pédagogique, s'appuyant des informations qui figurent dans le *Programme de la maternelle et du jardin d'enfants, 2016*, utilise son jugement professionnel pour choisir les contenus d'apprentissage qui lui serviront à évaluer la progression et l'apprentissage de l'enfant par rapport aux attentes pour chaque domaine, et ceux qui seront traités dans le programme d'enseignement, mais pas nécessairement évalués.

Dans le cas des écoles de langue française, un apprentissage de qualité se déroule dans un environnement propice à la construction de l'identité francophone. En effet, s'éveiller et s'ouvrir à la francophonie, prendre conscience de ses enjeux, identifier ses caractéristiques, s'engager avec fierté et contribuer à la vitalité de ses institutions représentent la valeur de l'apprentissage proposé.

À l'appui du mandat de l'école de langue française, la *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française, 2004* définit la nature et la portée des interventions en aménagement linguistique ainsi que le résultat escompté pour l'élève. Ce résultat est sa capacité accrue à acquérir les compétences en communication orale afin de maximiser l'apprentissage et la construction identitaire.

Pour parvenir à ce résultat, l'équipe pédagogique de la maternelle et du jardin d'enfants tient compte des attentes génériques suivantes :

- L'élève utilise sa connaissance de la langue française et sa capacité à communiquer oralement en français pour interpréter de l'information, exprimer ses idées et interagir avec les autres.
- L'élève manifeste son engagement pour la culture francophone en s'informant sur les référents culturels de la francophonie, en les faisant connaître, en en discutant et en les utilisant dans diverses situations.

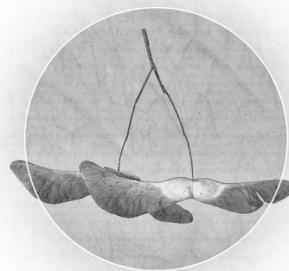
Manifestation de la progression dans l'apprentissage

La manifestation de la progression dans l'apprentissage pour l'évaluation provient de la documentation pédagogique recueillie. Il est compris que l'équipe pédagogique utilise des preuves d'apprentissage de sources variées afin d'augmenter la fidélité et la validité de l'évaluation de l'apprentissage.

CONTEXTE

L'évaluation à la maternelle et au jardin d'enfants fait la synthèse de l'apprentissage que l'enfant manifeste par rapport aux attentes à un moment donné et qui précise les principaux apprentissages, la progression des apprentissages et les prochaines étapes de l'apprentissage de l'enfant. C'est l'aboutissement du processus d'analyse et d'interprétation des preuves d'apprentissage recueillies par l'équipe pédagogique qui examine régulièrement et systématiquement ses observations anecdotiques, ses notes et sa documentation pédagogique; des photos, vidéos et exemples de travaux de l'enfant, de l'information partagée par la famille et autres formes de preuves, et se pose les questions suivantes : « Quel est l'apprentissage le plus significatif que cet enfant manifeste en ce moment? Comment cet apprentissage est-il lié aux attentes de ce domaine? Que me dit cet apprentissage au sujet de la progression de l'enfant? » En analysant et en interprétant l'apprentissage d'un enfant, l'équipe pédagogique comprend mieux les relations, les interactions, la compréhension des concepts, les styles d'apprentissage, les dispositions et les intérêts de l'enfant, ainsi que le rôle du contexte culturel dans son apprentissage. Conséquemment, l'équipe pédagogique est capable de juger les principaux apprentissages, la progression des apprentissages et les prochaines étapes de l'apprentissage de chaque enfant à des moments précis.

Communiquer l'information sur l'apprentissage de l'enfant



POLITIQUE

La communication de l'apprentissage de l'enfant aux parents devrait se faire tout au long de l'année de diverses manières, allant des comptes rendus officiels par écrit aux notes informelles, conversations et discussions avec les parents. Les communications portant sur l'apprentissage doivent être conçues pour fournir des renseignements précis, utiles à l'apprentissage de l'enfant et qui aident l'équipe pédagogique à établir un plan d'apprentissage et les parents à appuyer l'apprentissage de leur enfant à la maison. Les conseils scolaires sont invités à élaborer des processus de communication au cours de l'année, comme des visites planifiées en salle de classe et des échanges dirigés par l'enfant qui traitent de ses travaux versés à son portfolio de cheminement, pour encourager les parents à participer à l'apprentissage de leur enfant et pour renforcer les liens entre la maison et l'école.

Trois rapports officiels seront fournis au cours de l'année scolaire. À compter de l'année scolaire 2016–2017, les nouveaux gabarits suivants seront utilisés, par l'équipe pédagogique de la maternelle et du jardin d'enfants de toutes les écoles de l'Ontario financées par les fonds publics, pour communiquer les conclusions de leur évaluation de l'apprentissage de l'enfant :

- Le **Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales** sera remis à la fin de la première période d'évaluation, entre le 20 octobre et le 20 novembre.

Le *Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales* vise à fournir aux parents un *aperçu* de l'apprentissage de leur enfant et des premières indications de la progression des apprentissages par rapport aux attentes du programme de la maternelle et du jardin d'enfants, et comprend de l'information sur les prochaines étapes de l'apprentissage de l'enfant essentielles à son développement.

- Le **Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants** sera remis à deux reprises au cours de l'année scolaire :
 - à la fin de la deuxième période d'évaluation, entre le 20 janvier et le 20 février, reflétant la progression des apprentissages de l'enfant depuis septembre;

- à la fin de la troisième période d'évaluation, vers la fin juin, reflétant la progression des apprentissages de l'enfant depuis janvier ou février.

Le *Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants* vise à fournir aux parents des descriptions rédigées dans un langage simple et qui comprennent des commentaires anecdotiques, au sujet des points forts et de la progression de leur enfant par rapport aux attentes *pour chaque domaine* du programme de la maternelle et du jardin d'enfants. L'équipe pédagogique devrait discuter des prochaines étapes de l'apprentissage de l'enfant avec les parents pour les informer de ses intentions pour appuyer l'apprentissage de l'enfant à l'école et pour les aider à appuyer l'apprentissage de leur enfant à la maison.

Il est important pour le développement de l'enfant de faire participer les parents à l'apprentissage de leur enfant dès le début de l'année scolaire et de les encourager tout au long de l'année à aider leur enfant dans les prochaines étapes de son apprentissage.

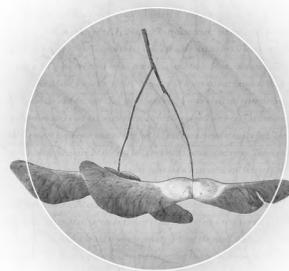
Il est compris que l'enseignante ou enseignant et l'éducatrice ou éducateur de la petite enfance vont, de concert, observer, faire les suivis et évaluer le développement des enfants en plus de communiquer avec les familles. L'enseignante ou enseignant s'assurera que les gabarits pertinents du *Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants* sont dûment remplis et traités.

CONTEXTE

Le gabarit du *Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales* et celui du *Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants* visent à communiquer aux parents de tous les enfants qui fréquentent les écoles élémentaires financées par les fonds publics en Ontario des informations claires, précises et simples au sujet de l'apprentissage et de la progression de l'enfant par rapport aux attentes du *Programme de la maternelle et du jardin d'enfants*, 2016.

Les commentaires anecdotiques de l'équipe pédagogique devraient porter sur ce que l'enfant a appris, décrire ses points forts, reconnaître sa progression et déterminer les prochaines étapes possibles de l'apprentissage. L'équipe pédagogique devrait utiliser un langage que les parents comprennent. À la maternelle et au jardin d'enfants, il est de mise d'utiliser des exemples provenant de la documentation pédagogique comme preuves de l'apprentissage de l'enfant par le jeu. Ces exemples révélateurs peuvent servir de point de départ à une discussion avec les parents au sujet de l'apprentissage de l'enfant en fonction des attentes du programme.

Caractéristiques des gabarits du relevé des apprentissages



VERSIONS DES GABARITS

Il existe deux versions du *Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales* et du *Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants*, une réservée aux écoles publiques et une autre réservée aux écoles catholiques comprenant une rubrique « Éveil religieux ». Les conseils scolaires utiliseront la version qui convient.

Les conseils scolaires utiliseront les versions des gabarits illustrées en annexe. *Aucune modification n'est permise.*

REEMPLIR LES GABARITS

À la fin de chaque période d'évaluation, l'équipe pédagogique utilise le gabarit qui convient pour communiquer les renseignements relatifs à trois catégories de l'apprentissage de l'enfant : *principaux apprentissages*, *progression des apprentissages* et *prochaines étapes de l'apprentissage*, définies ci-dessous.

Les ***principaux apprentissages*** font référence aux plus importantes habiletés ou compétences dont l'enfant a fait preuve par rapport aux attentes au cours de la période évaluée. Il convient à l'équipe pédagogique d'inclure ses perceptions liées aux intérêts de l'enfant et à ses préférences d'apprentissage dans ses descriptions des *principaux apprentissages*.

La ***progression des apprentissages*** fait référence au progrès que l'enfant a manifesté au cours de la période évaluée par rapport aux attentes. Le stade de développement, le parcours et tout autre processus individuel d'apprentissage devraient être considérés lors de l'évaluation et dans la description de la *progression des apprentissages*.

Les ***prochaines étapes de l'apprentissage*** font référence à la façon dont l'enfant progresse dans l'acquisition de compétences et d'habiletés par rapport aux attentes, tant à l'école qu'à la

maison. Le stade de développement, le parcours et tout autre processus individuel d'apprentissage devraient être considérés pour déterminer les *prochaines étapes de l'apprentissage*.

Dans le rapport d'évaluation des **Observations initiales**, l'équipe pédagogique donne un aperçu des principaux apprentissages de l'enfant, sa progression des apprentissages au cours de l'automne de l'année scolaire et des renseignements sur les prochaines étapes de son apprentissage. Cet aperçu sert à initier une discussion avec les parents et à les aider à contribuer à l'apprentissage de leur enfant.

Dans les rapports d'évaluation du **Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants** qui sont remis à la fin des deuxième et troisième périodes, l'équipe pédagogique fournit des descriptions précises, y compris des commentaires anecdotiques sur l'apprentissage et la progression de l'enfant par rapport aux attentes *pour chacun des quatre domaines*. De nouveau, la participation des parents dans les prochaines étapes de l'apprentissage de leur enfant est encouragée et appuyée.

Les commentaires de tous les rapports d'évaluation sur l'apprentissage de l'enfant doivent être inscrits en police de caractère claire et lisible. Une fois remplis, ces rapports sont imprimés en format lettre (8,5 x 11 pouces). Le papier utilisé pour produire les documents doit être résistant pour pouvoir être conservé longtemps, comme précisé au paragraphe 3.2.1.3 du *Dossier scolaire de l'Ontario : Guide, 2000*.

Les gabarits du **Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants** (pour les deuxième et troisième périodes) sont assortis d'une partie détachable réservée aux parents, afin qu'ils inscrivent des remarques, accusent réception du relevé et qu'ils demandent à discuter le relevé de leur enfant avec l'équipe pédagogique. Cette partie doit être retournée à l'école de l'enfant.

Tous les rapports doivent être signés par la directrice ou le directeur de l'école ou la personne qui les représente (habituellement la directrice adjointe ou le directeur adjoint). La signature *ne* peut pas figurer sous forme de tampon ou de facsimilé.

APPUI EN FRANÇAIS

Lorsque l'apprentissage et la progression des apprentissages de l'enfant nécessitent un appui en français, l'équipe pédagogique de la maternelle et du jardin d'enfants doit cocher la case « Appui en français » sur le *Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales* et sur le *Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants*.

ENFANTS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

(Voir le chapitre 8 de *Faire croître le succès* pour une description détaillée des divers aspects touchant l'évaluation des élèves ayant des besoins particuliers.)

PEI avec adaptations seulement

Si le PEI de l'enfant exige seulement des adaptations pour l'aider dans son apprentissage, l'équipe pédagogique de la maternelle et du jardin d'enfants *ne doit pas* cocher la case « PEI ». Les principaux apprentissages, la progression des apprentissages et les prochaines étapes de l'apprentissage se fondent sur les attentes décrites dans le *Programme de la maternelle et du jardin d'enfants*, 2016.

PEI avec attentes modifiées

Si les attentes dans le PEI se fondent sur les attentes du programme, mais qu'elles varient de celles du programme habituel, l'équipe pédagogique de la maternelle et du jardin d'enfants doit cocher la case « PEI » associée au domaine et insérer la mention suivante :

« *Les attentes du programme ont été modifiées en fonction des besoins de l'enfant.* »

PEI avec attentes différentes

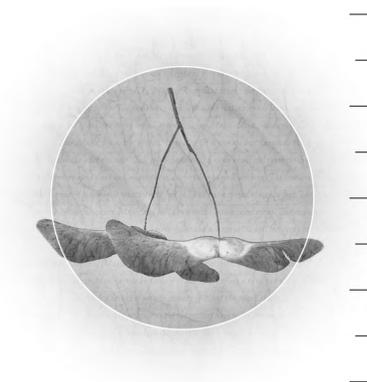
Lorsque les attentes d'apprentissage dans le PEI d'un enfant sont différentes du programme, l'équipe pédagogique de la maternelle et du jardin d'enfants doit cocher la case « PEI » associée au domaine et insérer la mention suivante :

« *Les principaux apprentissages, la progression des apprentissages et les prochaines étapes de l'apprentissage se fondent sur des attentes différentes établies dans le PEI.* »

RELEVÉ DE NOTES DE L'ONTARIO

Toutes les pages du *Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales* et du *Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants* ou leurs copies exactes seront versées au dossier scolaire de l'Ontario de chaque élève au terme de chaque période d'évaluation.

Annexe : Gabarits du relevé des apprentissages



Les quatre gabarits sont illustrés dans cette annexe, comme suit :

Le Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales – Écoles publiques

Le Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales – Écoles catholiques

Le Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants – Écoles publiques

Le Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants – Écoles catholiques



Ministère de l'Éducation

Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants

Observations initiales

logo du conseil scolaire

Date :

Élève :		NISO :	Absences :	Absences cumulatives :
<input type="checkbox"/> maternelle	<input type="checkbox"/> jardin	Titulaire :		Retards :
Éducatrice ou éducateur de la petite enfance :			Éducatrice ou éducateur de la petite enfance :	
Conseil scolaire :			École :	
Adresse :			Adresse :	
			Direction :	Téléphone :

 Appui en français
Principaux apprentissages / Progression des apprentissages / Prochaines étapes de l'apprentissage PEI

[Les commentaires sur l'apprentissage de l'enfant doivent être inscrits en police de caractère claire et lisible.]

Appui en français – L'enfant reçoit un appui supplémentaire pour l'acquisition de la langue française.
PEI – Plan d'enseignement individualisé

Élève :

NISO :

maternelle jardin

[Les conseils scolaires peuvent inclure des renseignements tels que leur mission et vision ou leurs objectifs éducationnels.]

Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales

La remise du Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales vise à initier une communication suivie entre les parents et l'équipe pédagogique au sujet de l'apprentissage de l'enfant.

Le relevé Observations initiales est conçu pour identifier les apprentissages de l'enfant pendant l'automne de l'année scolaire et pour communiquer aux parents des informations claires, précises et simples sur l'apprentissage, la progression et les prochaines étapes de l'apprentissage de leur enfant en fonction des attentes énoncées dans le *Programme de la maternelle et du jardin d'enfants*, 2016.

À la maternelle et au jardin d'enfants, des exemples d'apprentissage provenant de la documentation recueillie en classe devraient être utilisés comme preuves de l'apprentissage de l'enfant dans un contexte de jeu. Ces exemples révélateurs peuvent servir de point de départ à une discussion avec les parents sur l'apprentissage de l'enfant par rapport aux attentes du programme.

Il est convenu que l'enseignante ou enseignant en collaboration avec l'éducatrice ou éducateur de la petite enfance ont observé et évalué le développement de l'enfant en plus de communiquer avec sa famille au cours de l'année scolaire.

Renseignements pour les parents

Nous sommes conscients du rôle indispensable que vous jouez en tant que parent, tutrice et tuteur, comme partenaire essentiel pour l'éducation de votre enfant. Le Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales est la première communication officielle de l'année scolaire concernant l'apprentissage de votre enfant. Il vise à favoriser un dialogue continu entre vous et l'équipe pédagogique. Ce document est conçu de façon à vous fournir une information détaillée sur l'apprentissage de votre enfant à l'école tout en vous permettant de faire part de vos propres observations sur son apprentissage à la maison. Ce dialogue aide à assurer que vous et l'équipe pédagogique de votre enfant travaillez vers l'atteinte des mêmes objectifs pour votre enfant au courant des prochains mois.

Nous vous encourageons à appuyer l'apprentissage de votre enfant à la maison. Lorsque les parents, la tutrice ou le tuteur sont activement impliqués dans l'apprentissage de leur enfant, celui-ci est plus susceptible de se sentir motivé, d'améliorer son apprentissage et d'adopter un meilleur comportement et de meilleures habiletés sociales.

Les parents, la tutrice ou le tuteur sont priés de conserver ce Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales pour pouvoir le consulter plus tard. L'original, ou une copie conforme, a été versé au dossier scolaire de l'Ontario de l'élève et y sera conservé pendant cinq ans après le départ de l'élève de l'école.

Signature de la/du titulaire

X

Signature de la direction

X

La, le ou les éducatrice(s) ou éducateur(s) de la petite enfance _____ [insérer le ou les noms] _____ a/ont participé à l'observation, au suivi et à l'évaluation de votre enfant et sa/leur contribution est reflétée sur ce Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales.



Ministère de l'Éducation

Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants

Observations initiales

logo du
conseil scolaire

Date :

Élève :		NISO :	Absences :	Absences cumulatives :
<input type="checkbox"/> maternelle	<input type="checkbox"/> jardin	Titulaire :		Retards :
Éducatrice ou éducateur de la petite enfance :			Éducatrice ou éducateur de la petite enfance :	
Conseil scolaire :			École :	
Adresse :			Adresse :	
			Direction :	Téléphone :

 Appui en français**Éveil religieux**

[Les commentaires sur l'apprentissage de l'enfant doivent être inscrits en police de caractère claire et lisible.]

Principaux apprentissages / Progression des apprentissages / Prochaines étapes de l'apprentissage PEI

[Les commentaires sur l'apprentissage de l'enfant doivent être inscrits en police de caractère claire et lisible.]

Appui en français – L'enfant reçoit un appui supplémentaire pour l'acquisition de la langue française.**PEI** – Plan d'enseignement individualisé

Élève :

NISO :

maternelle jardin

[Les conseils scolaires peuvent inclure des renseignements tels que leur mission et vision ou leurs objectifs éducationnels.]

Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales

La remise du Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales vise à initier une communication suivie entre les parents et l'équipe pédagogique au sujet de l'apprentissage de l'enfant.

Le relevé Observations initiales est conçu pour identifier les apprentissages de l'enfant pendant l'automne de l'année scolaire et pour communiquer aux parents des informations claires, précises et simples sur l'apprentissage, la progression et les prochaines étapes de l'apprentissage de leur enfant en fonction des attentes énoncées dans le *Programme de la maternelle et du jardin d'enfants, 2016*.

À la maternelle et au jardin d'enfants, des exemples d'apprentissage provenant de la documentation recueillie en classe devraient être utilisés comme preuves de l'apprentissage de l'enfant dans un contexte de jeu. Ces exemples révélateurs peuvent servir de point de départ à une discussion avec les parents sur l'apprentissage de l'enfant par rapport aux attentes du programme.

Il est convenu que l'enseignante ou enseignant en collaboration avec l'éducatrice ou éducateur de la petite enfance ont observé et évalué le développement de l'enfant en plus de communiquer avec sa famille au cours de l'année scolaire.

Renseignements pour les parents

Nous sommes conscients du rôle indispensable que vous jouez en tant que parent, tutrice et tuteur, comme partenaire essentiel pour l'éducation de votre enfant. Le Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales est la première communication officielle de l'année scolaire concernant l'apprentissage de votre enfant. Il vise à favoriser un dialogue continu entre vous et l'équipe pédagogique. Ce document est conçu de façon à vous fournir une information détaillée sur l'apprentissage de votre enfant à l'école tout en vous permettant de faire part de vos propres observations sur son apprentissage à la maison. Ce dialogue aide à assurer que vous et l'équipe pédagogique de votre enfant travaillez vers l'atteinte des mêmes objectifs pour votre enfant au courant des prochains mois.

Nous vous encourageons à appuyer l'apprentissage de votre enfant à la maison. Lorsque les parents, la tutrice ou le tuteur sont activement impliqués dans l'apprentissage de leur enfant, celui-ci est plus susceptible de se sentir motivé, d'améliorer son apprentissage et d'adopter un meilleur comportement et de meilleures habiletés sociales.

Les parents, la tutrice ou le tuteur sont priés de conserver ce Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales pour pouvoir le consulter plus tard. L'original, ou une copie conforme, a été versé au dossier scolaire de l'Ontario de l'élève et y sera conservé pendant cinq ans après le départ de l'élève de l'école.

Signature de la/du titulaire

X

Signature de la direction

X

La, le ou les éducatrice(s) ou éducateur(s) de la petite enfance _____ [insérer le ou les noms] _____ a/ont participé à l'observation, au suivi et à l'évaluation de votre enfant et sa/leur contribution est reflétée sur ce Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales.



Ministère de l'Éducation

Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants

Date :

Élève :		NISO :	Absences :	Absences cumulatives :
<input type="checkbox"/> maternelle	<input type="checkbox"/> jardin	Titulaire :		Retards :
Éducatrice ou éducateur de la petite enfance :			Éducatrice ou éducateur de la petite enfance :	
Conseil scolaire :			École :	
Adresse :			Adresse :	
			Direction :	Téléphone :

PLACEMENT EN SEPTEMBRE ➔ *jardin d'enfants* *1^{re} année*

Appui en français

Appartenance et contribution

 PEI

Principaux apprentissages / Progression des apprentissages / Prochaines étapes de l'apprentissage

[Les commentaires sur l'apprentissage de l'enfant doivent être inscrits en police de caractère claire et lisible.]

Autorégulation et bien-être

 PEI

Principaux apprentissages / Progression des apprentissages / Prochaines étapes de l'apprentissage

[Les commentaires sur l'apprentissage de l'enfant doivent être inscrits en police de caractère claire et lisible.]

Élève :

NISO :

maternelle jardin**Manifestation des apprentissages en littératie et en mathématiques** PEI

Principaux apprentissages / Progression des apprentissages / Prochaines étapes de l'apprentissage

[Les commentaires sur l'apprentissage de l'enfant doivent être inscrits en police de caractère claire et lisible.]

Résolution de problèmes et innovation PEI

Principaux apprentissages / Progression des apprentissages / Prochaines étapes de l'apprentissage

[Les commentaires sur l'apprentissage de l'enfant doivent être inscrits en police de caractère claire et lisible.]

Appui en français – L'enfant reçoit un appui supplémentaire pour l'acquisition de la langue française.**PEI** – Plan d'enseignement individualisé

Les parents, la tutrice ou le tuteur sont priés de conserver ce Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants pour pouvoir le consulter plus tard. L'original, ou une copie conforme, a été versé au dossier scolaire de l'Ontario de l'élève et y sera conservé pendant cinq ans après le départ de l'élève de l'école.

Signature de la/du titulaire

X

Signature de la direction

X

La, le ou les éducatrice(s) ou éducateur(s) de la petite enfance _____ [insérer le ou les noms]
a/ont participé à l'observation, au suivi et à l'évaluation de votre enfant et sa/leur contribution est reflétée sur ce Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants.

Élève :

NISO :

 maternelle jardin**Les quatre domaines**

À la maternelle et au jardin d'enfants, les attentes sont regroupées en quatre domaines : Appartenance et contribution; Autorégulation et bien-être; Manifestation des apprentissages en littératie et en mathématiques ; et, Résolution de problèmes et innovation. L'apprentissage de l'enfant dans ces quatre domaines est évalué et communiqué dans ce rapport.

Appartenance et contribution

Ce domaine porte sur l'apprentissage et le développement de l'enfant en ce qui a trait aux aspects suivants :

- son sens des relations avec les autres;
- ses relations avec les autres et ses contributions comme partie intégrante d'un groupe, d'une communauté et du monde;
- sa compréhension des relations et de la communauté et des façons dont les gens contribuent au monde qui les entoure.

L'apprentissage en lien avec ce domaine porte sur le développement des attributs et des attitudes nécessaires à la citoyenneté responsable en misant sur le sens de relation de l'enfant à diverses communautés.

Autorégulation et bien-être

Ce domaine porte sur l'apprentissage et le développement de l'enfant en ce qui a trait aux aspects suivants :

- l'habileté à comprendre ses propres pensées et sentiments et aussi la reconnaissance et le respect de ceux d'autrui;
- l'habileté à comprendre et à réguler ses émotions et inhiber son impulsivité, à s'adapter face aux distractions et à évaluer les conséquences des actions;
- la conscience de sa santé physique et mentale et son bien-être.

L'apprentissage en lien avec ce domaine permet à l'enfant de se concentrer, d'apprendre, de se respecter et de respecter les autres, et de favoriser son bien-être et celui des autres.

suite à la page 4

Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants
(Veuillez remplir, signer et détacher le formulaire ci-dessous et le retourner à l'école.)

Élève :	<input type="checkbox"/> maternelle <input type="checkbox"/> jardin	NISO :	Titulaire : _____ Éducatrice(s) ou éducateur(s) de la petite enfance : _____
---------	--	--------	---

Commentaires des parents, de la tutrice ou du tuteur

Mon enfant a fait des progrès et le démontre comme suit :

Je vais appuyer mon enfant en :

J'ai pris connaissance du Relevé des apprentissages de mon enfant.

J'aimerais pouvoir discuter du Relevé des apprentissages. Veuillez communiquer avec moi.

Nom (en caractères d'imprimerie) :

Signature du parent, de la tutrice ou du tuteur :

Date :

X

Téléphone (jour) : _____

Téléphone (soir) : _____

Élève :

NISO :

maternelle jardin**Manifestation des apprentissages en littératie et en mathématiques**

Ce domaine porte sur l'apprentissage et le développement de l'enfant en ce qui a trait aux aspects suivants :

- l'habileté à communiquer ses pensées et ses sentiments de diverses façons – par des gestes, des mots, des symboles, des représentations et autres formes d'expression, ainsi qu'à l'aide de divers matériaux;
- l'apprentissage de la littératie, qui se manifeste par les diverses manières dont l'enfant utilise le langage, les images et les matériaux pour s'exprimer et faire preuve de pensée critique face aux idées et émotions, en écoutant et en parlant, en visualisant et en représentant, et en étant des lectrices et des lecteurs et des scriptrices et des scripteurs émergents;
- l'apprentissage des mathématiques, qui se manifeste par les diverses façons dont l'enfant utilise les concepts des nombres, des suites et des régularités pendant le jeu et l'enquête; la manière par laquelle l'enfant accède à l'information et sa manière de la gérer, de la créer et de l'évaluer; et sa compréhension émergente des relations, des concepts, des habiletés et du processus mathématiques;
- une participation active à l'apprentissage et le développement de l'amour de l'apprentissage, ce qui peut inculquer l'habitude de l'apprentissage tout au long de sa vie.

L'apprentissage en lien avec ce domaine porte sur le développement de la pensée critique incluant la capacité de comprendre et respecter les idées de ses pairs et d'examiner de l'information de toute sorte.

Résolution de problèmes et innovation

Ce domaine porte sur l'apprentissage et le développement de l'enfant en ce qui a trait aux aspects suivants :

- l'exploration du monde par la curiosité naturelle en faisant travailler le cerveau, les sens et le corps;
- l'envie de donner un sens à son monde en posant des questions, en mettant des théories à l'essai, en résolvant des problèmes et en se livrant à des pensées créatives et analytiques;
- le développement de la confiance en soi pour imaginer et explorer les façons novatrices de penser et de faire qui surgissent naturellement avec la curiosité active et l'application de ces idées aux relations avec les autres, avec les matériaux et l'environnement.

L'apprentissage en lien avec ce domaine aide l'enfant à développer des habitudes de pensée créative, analytique et critique dans tous les aspects de sa vie.

L'apprentissage en lien avec les quatre domaines représente la base du développement des attributs et attitudes qui permettent à l'enfant de devenir une citoyenne ou un citoyen responsable, sain et engagé, capable de prendre la responsabilité de son bien-être et de celui des autres.



Ministère de l'Éducation

Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants

Date :

Élève :		NISO :	Absences :	Absences cumulatives :
<input type="checkbox"/> maternelle	<input type="checkbox"/> jardin	Titulaire :		Retards :
Éducatrice ou éducateur de la petite enfance :		Éducatrice ou éducateur de la petite enfance :		
Conseil scolaire :		École :		
Adresse :		Adresse :		
		Direction :	Téléphone :	

PLACEMENT EN SEPTEMBRE ➔ *jardin d'enfants* *1^{re} année*

Appui en français

Éveil religieux

[Les commentaires sur l'apprentissage de l'enfant doivent être inscrits en police de caractère claire et lisible.]

Appartenance et contribution

 PEI

Principaux apprentissages / Progression des apprentissages / Prochaines étapes de l'apprentissage

[Les commentaires sur l'apprentissage de l'enfant doivent être inscrits en police de caractère claire et lisible.]

Autorégulation et bien-être

 PEI

Principaux apprentissages / Progression des apprentissages / Prochaines étapes de l'apprentissage

[Les commentaires sur l'apprentissage de l'enfant doivent être inscrits en police de caractère claire et lisible.]

Élève :

NISO :

maternelle jardin**Manifestation des apprentissages en littératie et en mathématiques** PEI

Principaux apprentissages / Progression des apprentissages / Prochaines étapes de l'apprentissage

[Les commentaires sur l'apprentissage de l'enfant doivent être inscrits en police de caractère claire et lisible.]

Résolution de problèmes et innovation PEI

Principaux apprentissages / Progression des apprentissages / Prochaines étapes de l'apprentissage

[Les commentaires sur l'apprentissage de l'enfant doivent être inscrits en police de caractère claire et lisible.]

Appui en français – L'enfant reçoit un appui supplémentaire pour l'acquisition de la langue française.**PEI** – Plan d'enseignement individualisé

Les parents, la tutrice ou le tuteur sont priés de conserver ce Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants pour pouvoir le consulter plus tard. L'original, ou une copie conforme, a été versé au dossier scolaire de l'Ontario de l'élève et y sera conservé pendant cinq ans après le départ de l'élève de l'école.

Signature de la/du titulaire

X

Signature de la direction

X

La, le ou les éducatrice(s) ou éducateur(s) de la petite enfance _____ [insérer le ou les noms]
a/ont participé à l'observation, au suivi et à l'évaluation de votre enfant et sa/leur contribution est reflétée sur ce Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants.

Élève :

NISO :

 maternelle jardin**Les quatre domaines**

À la maternelle et au jardin d'enfants, les attentes sont regroupées en quatre domaines : Appartenance et contribution; Autorégulation et bien-être; Manifestation des apprentissages en littératie et en mathématiques ; et, Résolution de problèmes et innovation. L'apprentissage de l'enfant dans ces quatre domaines est évalué et communiqué dans ce rapport.

Appartenance et contribution

Ce domaine porte sur l'apprentissage et le développement de l'enfant en ce qui a trait aux aspects suivants :

- son sens des relations avec les autres;
- ses relations avec les autres et ses contributions comme partie intégrante d'un groupe, d'une communauté et du monde;
- sa compréhension des relations et de la communauté et des façons dont les gens contribuent au monde qui les entoure.

L'apprentissage en lien avec ce domaine porte sur le développement des attributs et des attitudes nécessaires à la citoyenneté responsable en misant sur le sens de relation de l'enfant à diverses communautés.

Autorégulation et bien-être

Ce domaine porte sur l'apprentissage et le développement de l'enfant en ce qui a trait aux aspects suivants :

- l'habileté à comprendre ses propres pensées et sentiments et aussi la reconnaissance et le respect de ceux d'autrui;
- l'habileté à comprendre et à réguler ses émotions et inhiber son impulsivité, à s'adapter face aux distractions et à évaluer les conséquences des actions;
- la conscience de sa santé physique et mentale et son bien-être.

L'apprentissage en lien avec ce domaine permet à l'enfant de se concentrer, d'apprendre, de se respecter et de respecter les autres, et de favoriser son bien-être et celui des autres.

suite à la page 4

Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants
(Veuillez remplir, signer et détacher le formulaire ci-dessous et le retourner à l'école.)

Élève :	<input type="checkbox"/> maternelle <input type="checkbox"/> jardin	NISO :	Titulaire : _____ Éducatrice(s) ou éducateur(s) de la petite enfance : _____
---------	--	--------	---

Commentaires des parents, de la tutrice ou du tuteur

Mon enfant a fait des progrès et le démontre comme suit :

Je vais appuyer mon enfant en :

J'ai pris connaissance du Relevé des apprentissages de mon enfant.

J'aimerais pouvoir discuter du Relevé des apprentissages. Veuillez communiquer avec moi.

Nom (en caractères d'imprimerie) :	Signature du parent, de la tutrice ou du tuteur : X	Date :
Téléphone (jour) : _____	Téléphone (soir) : _____	

Élève :

NISO :

maternelle jardin**Manifestation des apprentissages en littératie et en mathématiques**

Ce domaine porte sur l'apprentissage et le développement de l'enfant en ce qui a trait aux aspects suivants :

- l'habileté à communiquer ses pensées et ses sentiments de diverses façons – par des gestes, des mots, des symboles, des représentations et autres formes d'expression, ainsi qu'à l'aide de divers matériaux;
- l'apprentissage de la littératie, qui se manifeste par les diverses manières dont l'enfant utilise le langage, les images et les matériaux pour s'exprimer et faire preuve de pensée critique face aux idées et émotions, en écoutant et en parlant, en visualisant et en représentant, et en étant des lectrices et des lecteurs et des scriptrices et des scripteurs émergents;
- l'apprentissage des mathématiques, qui se manifeste par les diverses façons dont l'enfant utilise les concepts des nombres, des suites et des régularités pendant le jeu et l'enquête; la manière par laquelle l'enfant accède à l'information et sa manière de la gérer, de la créer et de l'évaluer; et sa compréhension émergente des relations, des concepts, des habiletés et du processus mathématiques;
- une participation active à l'apprentissage et le développement de l'amour de l'apprentissage, ce qui peut inculquer l'habitude de l'apprentissage tout au long de sa vie.

L'apprentissage en lien avec ce domaine porte sur le développement de la pensée critique incluant la capacité de comprendre et respecter les idées de ses pairs et d'examiner de l'information de toute sorte.

Résolution de problèmes et innovation

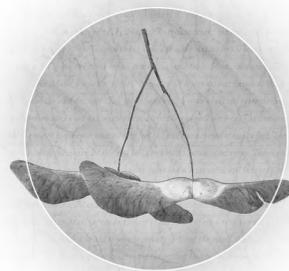
Ce domaine porte sur l'apprentissage et le développement de l'enfant en ce qui a trait aux aspects suivants :

- l'exploration du monde par la curiosité naturelle en faisant travailler le cerveau, les sens et le corps;
- l'envie de donner un sens à son monde en posant des questions, en mettant des théories à l'essai, en résolvant des problèmes et en se livrant à des pensées créatives et analytiques;
- le développement de la confiance en soi pour imaginer et explorer les façons novatrices de penser et de faire qui surgissent naturellement avec la curiosité active et l'application de ces idées aux relations avec les autres, avec les matériaux et l'environnement.

L'apprentissage en lien avec ce domaine aide l'enfant à développer des habitudes de pensée créative, analytique et critique dans tous les aspects de sa vie.

L'apprentissage en lien avec les quatre domaines représente la base du développement des attributs et attitudes qui permettent à l'enfant de devenir une citoyenne ou un citoyen responsable, sain et engagé, capable de prendre la responsabilité de son bien-être et de celui des autres.

Bibliographie



Ministère de l'Éducation (2010). *Faire croître le succès : évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, Première édition, 1^{re} – 12^e année*. Toronto, chez l'auteur.

Ministère de l'Éducation (2013). *Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance*. Toronto, chez l'auteur.

Ministère de l'Éducation (2016). *Programme de la maternelle et du jardin d'enfants*. Toronto, chez l'auteur.



Imprimé sur du papier recyclé

16-028

ISBN 978-1-4606-7661-5 (imprimé)

ISBN 978-1-4606-7662-2 (HTML) (rév.)

ISBN 978-1-4606-7663-9 (PDF) (rév.)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2016